

Saint-Solve, le 20 octobre 2020

Chers habitants-es de Saint-Solve,

Lors de la campagne électorale, nous nous sommes engagés auprès de vous à mettre en place la démocratie participative dans notre commune. Nous tenons à vous présenter les principes fondamentaux qui vont guider notre mission durant les six prochaines années.

Nous souhaitons diffuser une information claire et rapide pour que chacun puisse savoir ce qui se passe ou ce qui est prévu dans la commune. Le site internet « Bienvenue à Saint-Solve » et la page Facebook sont des outils privilégiés ainsi que l'adhésion à l'alerte sms. Ces espaces permettent à chacun de s'exprimer en ligne pour faire remonter, de façon transparente, ses idées, ses opinions, ses propositions de projet. On peut aussi prendre connaissance des suggestions faites et des réponses des élus aux questions posées.

En tant qu'élus-référents, nous sommes des voisins attentifs et disponibles et nous connaissons les personnes qui ne disposent pas d'un accès à internet ou d'un téléphone portable et à qui nous transmettons les informations directement.

Nous concevrons des démarches participatives adaptées à la nature et à l'importance des projets pour notre commune. Cela signifie que nous devons définir un cadre clair et argumenté afin de mettre en place, pour chaque projet, les conditions de votre participation : la consultation, la concertation ou la co-construction*¹.

* Les 3 niveaux de participation des citoyens :

1. **La consultation** : elle recueille l'avis des citoyens mais n'implique pas forcément de la prendre en compte. Elle aide les élus à se positionner sur un sujet.
2. **La concertation** implique une participation des habitants en amont du projet, avec des phases de débat public et une transparence plus grande. Le pouvoir décisionnel reste cependant exclusivement dans les mains de l'autorité publique.
3. **La co-construction** relève d'un niveau de démocratie participative plus avancé. Les citoyens élaborent des projets avec l'autorité publique et celle-ci doit se justifier si elle ne suit pas les conclusions des débats ou conférences citoyennes

Nous allons veiller à apporter les éclairages techniques ou à faire intervenir des personnes expertes afin que chacun ait la possibilité de comprendre l'objet et les enjeux des projets. Des réunions publiques, réunions de projet, réunions bilan permettront des échanges directs avec l'équipe municipale.

Nous souhaitons le « Bien Vivre Ensemble à Saint-Solve » et vos idées sont les bienvenues. Vous avez un projet qui concerne le cadre de vie, l'environnement, la solidarité, la culture, le patrimoine, la communication, le fonctionnement participatif de la commune ... Prenez contact avec nous pour qu'on y réfléchisse ensemble.

Lors des temps d'échanges et de partages, chacun sera invité à passer de l'expression de ses besoins à la compréhension de ceux des autres pour arriver à l'indispensable prise en compte de l'intérêt général.

Car c'est ensemble que nous œuvrerons dans la bienveillance pour le bien de notre commune.

Pour le Conseil Municipal de Saint SOLVE

Les membres de la Commission Démocratie Participative

Nathalie CHENARD, Adelaïde MASSIAS et Daniel FREYGEFOND

Réunion publique

La démocratie participative à Saint-Solve, construisons-la ensemble !

Vendredi 23 octobre 2020 à 20 heures

Salle des fêtes

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE